

# République démocratique du Congo



**Population :** 105,8 millions d'habitants  
**Superficie du Pays :** 2,345 millions km<sup>2</sup>  
**Langues officielles :** Français

**Année de création du Conseil :** 2013

**Année d'adhésion à l'UCESA :** 2015  
**Contact :** 161, Avenue Lupungu Immeuble BOBO, Kinshasa / Gombe  
**Tel :** +243 816 512 130  
**Email :** info@ces.cd

## Missions

- Analyser la conjoncture économique et sociale du pays ;
- Assurer le suivi des politiques économiques et sociales internationales, nationales et provinciales, évaluer leurs répercussions sur la vie des congolais ;
- Contribuer à l'information des citoyens sur l'évolution de la situation économique et sociale ;
- Donner son avis sur les orientations générales de l'économie ;
- Formuler des propositions dans les divers domaines économiques et sociaux ;
- Favoriser la coopération entre les partenaires économiques et sociaux et contribuer à l'élaboration d'une charte sociale ;
- Publier un rapport annuel sur la situation économique et sociale ;
- Collecter et constituer une banque des données sur la situation économique et sociale ;
- Réaliser des études et recherches dans el domaine relevant de l'exercice de ses attributions.

## Organigramme

Le Conseil est composé de cinq organes :

- Le président,
- L'assemblée générale,
- Le bureau,
- Le secrétariat général
- Les commissions.

## Composition

- Le président du Conseil est : Elu par les autres membres du Conseil,
- Mandat du président : 5 ans, renouvelable une fois,
- Le nombre de vice-présidents siégeant au sein du Conseil : 2
- Le nombre de conseillers siégeant au sein du Conseil : 68
- Nomination du secrétaire général du Conseil : Nommé par décret du chef de l'Etat.

## Partenariats

Utilité des partenariats :

- accès à du financement : oui
- conduite de projets, d'actions communes : oui
- Organisation d'évènements conjoints : oui
- Partage de bonnes pratiques : oui
- Accès à des données scientifiques, des rapports d'experts : oui
- Dons de moyens techniques : logiciels, ordinateurs, serveurs : oui

Les partenaires et affiliations actuels :

- PNUD
- Fondation Friedrich Ebert (FES)
- UCESA
- AICESIS
- UCESIF

**Président du Conseil**  
**Jean-Pierre Kiwakana Kimayala**  
**2015 - ...**

## Financement

Budget de l'Etat, dons et legs

## Fonctionnement

Le conseil :

- A la capacité de s'auto-saisir sur les sujets de son choix,
- Peut être saisi par le chef de l'Etat,
- Par l'Assemblée nationale et le Sénat.

Fréquence des réunion du conseil : au moins une fois par semaine,

Existence d'un règlement intérieur : oui

Communication des décisions ou des activités au public :

- A la radio,
- A la télévision,
- Sur le site internet du Conseil (<https://ces.cd/nos-avis>),
- Sur le compte Facebook, Instagram, X du Conseil,
- Par transmission direct à qui de droit.

## Consultation de la société

La société civile a ses représentants au Conseil Economique et Social.

- Edifice dédié pour ses bureaux : oui
- Site internet : oui
- Page Facebook : oui
- Compte Instagram : oui
- Compte X : oui
- Intranet : oui
- Serveur sécurisé : non
- Compte de messagerie officiel et privé : oui

## Comités et commissions

Les commissions permanentes du CESE sont les suivantes :

- La commission économique et financière ;
- La commission agriculture et développement rural ;
- La commission santé, affaires sociales et culturelles ;
- La commission environnement et ressources naturelles ;
- La commission infrastructures et aménagement du territoire ;
- La commission éducation, formation et emploi ;
- La commission relations extérieures, intégrations (nationales et régionales), questions juridiques et administratives (REX).

Fréquence des réunions de ces commissions : Plusieurs fois par semaine.

